



ANTICIPER POUR BIEN TRANSMETTRE

Formation 2020

4,5 jours pour bénéficier des clés de compréhension sur les aspects humains, juridiques, fiscaux d'une transmission réussie. Devenir acteur de son projet de transmission et acquérir des outils et démarches pour le mener à bien.

Si la date effective de la transmission n'est pas pour demain, il est quand même nécessaire de l'anticiper. C'est pourquoi la formation s'adaptera en fonction des attentes de chaque stagiaire, de l'état de leurs connaissances et de l'avancement de la transmission sur leur ferme. Chaque stagiaire sera invité à prendre du recul par rapport à sa situation et clarifier ses idées (savoir « par quel bout » prendre les choses) afin de se questionner sur les représentations de sa ferme et les enjeux de sa transmission. On travaillera conjointement les outils nécessaires pour la transmission d'une ferme : compréhension de la retraite agricole, modes d'évaluation de la valeur de sa ferme. On travaillera enfin sur les outils, les démarches et les éléments-clés pour choisir un repreneur et établir une relation de confiance.



Association pour le Développement de l'Emploi
Agricole et Rural de l'Ariège

32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix
0534146179 // 0670045530
adear.09@orange.fr
<http://www.agriculturepaysanne.org/ariege>



DÉTAILS PRATIQUES

Durée : 4,5 jours

Dates : 7, 9, 10, 20 et 21
avril 2020

Horaires : 9h30 à 17h30
Repas du midi partagé et tiré
du sac

Lieu : 32 Avenue du général
de Gaulle, 09000 FOIX

Public : Paysan-nes d'Ariège
et des départements
limitrophes

**Merci de nous renvoyer le
bulletin ci dessous par
courrier ou par mail.**
(adresses en 1ere page)

PROGRAMME

Mardi 7 avril

Identifier ses représentations de la transmission de sa ferme ainsi que les enjeux de la transmission-reprise. Définir ses propres enjeux, ses valeurs et ses besoins. Identifier les points de vigilance à prendre en compte pour préparer la transmission de sa ferme.

Intervenante : Dominique Lataste, Cabinet Autrement Dit, sociologue et formatrice

Jeudi 9 Avril et Vendredi 10 avril après -midi

Maîtriser les outils juridiques pour faciliter la transmission du patrimoine dans le cadre familial et hors cadre familial.

La demi-journée du vendredi sera consacrée à l'étude de cas pratiques et permettra de se pencher sur la situation des participants s'ils le souhaitent.

Intervenant : Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural

Lundi 20 avril

Comprendre le fonctionnement de la retraite agricole. Évaluer la valeur de sa ferme en vue de la transmettre en société.

Intervenantes : MSA MPS, conseillère retraite et intervenante en formation et Genevieve Leclercq : Formatrice en gestion, AFOCG 31

Mardi 21 avril

Identifier les éléments-clés de l'étape RENCONTRER-CHOISIR-NEGOCIER. Savoir créer les conditions de la réussite de la reprise.

Intervenante : Dominique Lataste, Cabinet Autrement Dit, sociologue et formatrice

Méthodes pédagogiques La formation se composera de séances en salle avec présentation théorique dynamique par support vidéo et photo et paper board, tours de table, échanges entre les participants, travail en sous groupes. documents repère remis aux stagiaires.

Pré-requis: Aucun pré-requis demandé

Attestation de formation: En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Coordonnées

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tèl :

Courriel :

Date de naissance :

à :

Niveau de formation initiale :

Fin scolarité obligatoire

BEP

BAC

BAC +2

BAC +3 et 4

BAC +5 et plus

Situation professionnelle:

Agriculteur-trice(chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint-collaborateur, aide familial) : participation gratuite pour les personnes à jour de leur cotisation MSA. SIRET :

Porteur-se de projet Participation gratuite pour les personnes en cours d'installation munies d'une attestation délivrée par leur conseiller PPP

Autre public : nous contacter